

VALLOUISE

Qué y a dé nou ?

Bulletin municipal n° 26 - Printemps 2015



Le mot du Maire

Elu fin mars conseiller départemental, en tandem avec Marie-Noëlle Disdier, adjointe au maire de l'Argentière, je mesure tout à la fois l'honneur qui m'est ainsi fait comme le poids des responsabilités nouvelles qui m'attendent. Je remercie toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur soutien. Au-delà, j'entends être à l'écoute et au service de tous pour faire gagner notre territoire.

Je n'en demeure pas moins, avec le même enthousiasme maire de Vallouise. Là aussi, la tâche est importante et exaltante. Ce numéro de printemps de « Qué y a dé nou ? » porte témoignage du travail qui est le nôtre.

Nous y parlons du budget 2015 de notre commune, qui reflète mieux qu'aucun autre document la voie que nous suivons. Comme en 2013 et 2014, les taux fiscaux appliqués demeurent inchangés. C'est

une décision courageuse, tant les charges quant à elles ne cessent d'augmenter.

Nous y évoquons la mise en place pour la rentrée scolaire 2015 d'un R.P.I., c'est-à-dire d'un regroupement pédagogique intercommunal avec Pelvoux. Si c'est aujourd'hui une impérieuse obligation pour le maintien d'une école de qualité pour nos enfants, c'est aussi pour nous une étape importante vers la réalisation à venir d'une école intercommunale de vallée, qui reste plus que jamais d'actualité.

Nous y traitons de l'été à venir, qui se prépare déjà et qui s'annonce rayonnant, c'est-à-dire festif, culturel, sportif... Un été pour tous les goûts.

Bonne lecture à chacun.

Jean Conreaux
Maire de Vallouise

SOMMAIRE

Page 1 : Le mot du maire

Page 2 : Élections départementales
Sur internet

Page 3 : Budget 2015 - R.P.I. Vallouise-Pelvoux

Page 4/5 : En attendant l'été

Page 6 : Cimetière

Ski de fond
Incendie et secours

Page 7 : Ici et là

Page 8 : En bref - État civil

Les élections départementales (ex-cantoniales)

Les 22 et 29 mars derniers se sont déroulées les élections départementales. Dans notre canton de l'Argentière-la-Bessée, c'est le binôme composé de Jean Conreaux, maire de Vallouise, et de Marie-Noëlle Disdier, adjointe au maire de L'Argentière-la-Bessée, qui a été élu.

5437 électeurs étaient inscrits. Au premier tour, sur 2804 votants, Jean Conreaux/Marie-Noëlle Disdier ont réuni 956 voix, soit 37,17 % des suffrages exprimés, devant Pierre Denis/Céline Geoffroy (746 voix, 29 % des suffrages), Martin Faure/Sandrine Lutz (457 voix, 17,77 % des suffrages) et Agnès Antoine/Gérard Ladoux (413 voix, 16,06 % des suffrages). Au second tour, Jean Conreaux/Marie-Noëlle Disdier ont obtenu 1327 voix (51,47 % des suffrages exprimés), devant Pierre Denis/Céline Geoffroy avec 1251 voix (48,53 % des suffrages).



La nouvelle assemblée départementale. Au second rang, à droite : Jean Conreaux et Marie-Noëlle Disdier. [Photo « Dauphiné libéré. »]

Les quatorze autres cantons du département des Hautes-Alpes ont parallèlement rendus leurs verdicts. Sur les 30 élus qui composent la nouvelle assemblée départementale, 18 se réclament de la Majorité départementale sortante, dont Jean Conreaux et Marie-Noëlle Disdier.

Réunis le 1er avril à Gap, les élus départementaux ont désigné leur président et leurs 9 vice-présidents.

Le bureau de la nouvelle assemblée se compose comme suit : **Président** : Jean-Marie BERNARD, conseiller départemental du canton de Veynes a été élu ce jeudi matin Président du Département des Hautes-Alpes, par 16 voix contre 14 à Roger DIDIER.



Jean-Marie Bernard (photo ci-contre), âgé de 67 ans, est ingénieur de l'équipement à la retraite. Il est conseiller général du Dévoluy depuis 1994, maire de Dévoluy et président de la communauté de communes Buëch-Dévoluy. Il avait été réélu au premier tour des élections départementales le 22 mars 2015.

1^{er} Vice-Président : Patrick RICOU
3^e Vice-Président : Marcel CANNAT
5^e Vice-Président : Daniel GALLAND
7^e Vice-Président : Marc VIOSSAT
9^e Vice-Présidente : Marine MICHEL

2^e Vice-Présidente : Maryvonne GRENIER
4^e Vice-Présidente : Marie-Noëlle DISDIER
6^e Vice-Présidente : Bénédicte FEROTIN
8^e Vice-Président : Gérard TENOUX

La commune sur internet

Vallouise va très bientôt disposer de son site sur internet. Vous y trouverez des informations administratives, démarches, toute l'actualité de la commune, les dates à noter, les actions des associations pour le sport, la culture et bien d'autres choses.

Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux ainsi que le personnel de la commune vont utiliser ce support vivant et moderne pour vous informer le plus amplement possible, le plus rapidement possible. N'hésitez pas à nous communiquer vos remarques. Site accessible à l'adresse : www.mairie-vallouise.fr



LE BUDGET 2015

Réunis en Conseil le lundi 30 mars, les élus de Vallouise ont adopté à l'unanimité les budgets 2015 de la Commune et les délibérations s'y rapportant.

Ainsi le Conseil municipal s'est prononcé pour le maintien en 2015 des taux fiscaux appliqués en 2014 et 2013 selon le détail ci-dessous :

	2014	2015	Augmentation des taux votée par le conseil municipal
TH	14,44 %	14,44 %	+ 0,00 %
TFPB	17,75 %	17,75 %	+ 0,00 %
TFPNB	153,91 %	153,91 %	+ 0,00 %
CFE	19,54 %	19,54 %	+ 0,00 %

Les élus ont ensuite approuvé le Budget principal, dit M14, lequel s'élève pour la section « Fonctionnement » à 1 536 303 € et pour la section « Investissement » à 997 127 €.

Le Budget annexe [service de l'eau], dit M49, s'élève pour sa part en section « Exploitation » à 186 684 € et en section « Investissement » à 243 978 €.

Une analyse rapide de ces budgets permet de constater :

+ L'absence de recours à l'emprunt pour équilibrer le budget.

+ Des dépenses de Fonctionnement maintenues à un niveau comparable à celui de l'année dernière : 1 536 303 € contre 1 520 728 € en 2014.

+ Des recettes de Fonctionnement provenant pour 956 679 € des Impôts et Taxes, pour 345 974 € de Dotations, Subventions et Participations diverses, pour 118 650 € des Produits de Services (immeubles, redevances, etc) ...

+ Des dépenses d'Investissement en forte régression : 997 127.46 € contre 1 535 263 € en 2014.

+ Au nombre des Opérations d'investissement, on notera : aire de jeux de La Casse, acquisitions foncières diverses (Chambonnettes, Pont des Places...), réaménagement du cimetière (suite), rétablissement de la piste de ski Puy-Saint-Vincent/Vallouise, création d'une voie communale à Pra-Peyron, travaux de protection du rif Paulin, amélioration de bâtiments communaux, élaboration de documents d'urbanisme (PLU), aménagement de la Gravière, réhabilitation du parking d'Entraigues (étude)...

Un RPI entre Vallouise et Pelvoux

Depuis plusieurs années, les écoles de Vallouise et Pelvoux connaissent une érosion constante du nombre d'enfants scolarisés. Au regard des effectifs prévisionnels des deux écoles à la prochaine rentrée scolaire, l'administration de l'Éducation Nationale a fait connaître son intention de supprimer un poste d'enseignant à Vallouise et un à Pelvoux, conduisant donc à une organisation reposant sur deux écoles distinctes de deux classes chacune.

L'administration de l'Éducation Nationale a toutefois fait savoir qu'au vu des moyens qui sont alloués au département pour la prochaine rentrée scolaire, la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) entre les deux écoles permettrait la mise en place d'un dispositif « plus de maîtres que de classes », qui s'inscrit dans le cadre des priorités de la carte scolaire et qui conduirait au maintien de 5 classes et de six postes d'enseignants sur les deux écoles.

Ce regroupement pédagogique repose sur les principes généraux suivants :

- Maintien des classes de cycle 1 (classes maternelles) dans chacune des deux écoles ;
- Regroupement pédagogique des classes de cycle 2 (CP au CE1) et de cycle 3 (CE2 au CM2) entre les deux écoles, en concertation avec les professeurs des écoles et l'Éducation Nationale, et en fonction des effectifs de chacune des deux écoles.

Le but de ce regroupement pédagogique vise à équilibrer les effectifs entre les deux écoles, pour chacun des cycles 2 et 3, et à diminuer le nombre de niveaux par classe, favorisant ainsi la prise en charge pédagogique des enfants.

Le regroupement pédagogique ainsi créé sera géré par un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS), administré conjointement par les représentants des deux communes, disposant d'une autonomie juridique et financière et d'un champ de compétences assez large en matière d'affaires scolaires.

Les professeurs des deux écoles ainsi que les représentants de l'éducation nationale, associés à cette réflexion, se sont prononcés favorablement sur la création de ce regroupement. Dès lors, les élus de Pelvoux et de Vallouise ont délibéré dans le même sens, c'est-à-dire en faveur d'un regroupement pédagogique intercommunal dispersé entre leurs écoles.

Le principe de la création de ce regroupement étant acté, il convenait de procéder à la création de la structure porteuse de ce RPI. La commission intercommunale chargée de travailler à sa mise en œuvre s'est prononcée en faveur de la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS), établissement public de coopération intercommunale. Ce choix a été également validé par les élus des deux communes.

EN ATTENDANT L'ÉTÉ

TRAIL DES ÉCRINS 2015



Le Trail des Écrins 2015, le samedi 20 juin, pour sa 8e édition, propose cette année sur une seule journée, au cœur du Pays des Écrins, quatre épreuves pour satisfaire toute la famille. LA TRANS'ÉCRINS. Une course en deux parties. La première partie s'apparente à une étape roulante de mise en jambes au départ de L'Argentière, direction le col de l'Aiguille, les crêtes des Falaises de Freis-

sinnières, la Vallée du Fournel, le col de la Pousterle, Puy-Saint-Vincent, le Vallon de Narreyroux pour rejoindre le camp de base de Vallouise. Vous aurez alors parcouru 41km pour 2150 m de dénivelé positif. La deuxième partie, la partie montagne, avec 40 km et 2050m de dénivelé positif, en direction des Vigneaux, puis Bouchier, pour faire le tour du Montbrison, avec les cols de la Trancoulette et la nouvelle variante par le col de la Pisse, pour arriver dans le vallon de l'Eychauda.

LE TRAIL DU FOURNEL. Une course de 25 km et 1000 m de dénivelé, au départ de L'Argentière-La Bessée, direction la vallée du Fournel pour rejoindre la première étape du Grand Trail et avant d'arriver à Vallouise, pour goûter aux joies du trail et surtout découvrir des paysages somptueux.

LEMARA'TRAIL. C'est la deuxième partie de la Trans'Écrins...40 km et 2050m de dénivelé positif, en direction des Vigneaux, puis Bouchier, pour faire le tour du Montbrison, avec les cols de la Trancoulette et de Vallouise, le toit du Grand Trail des Écrins à plus de 2600 m, descente sur Pelvoux pour l'arrivée à Vallouise.

LA VALLOUISETTE. 12 km et 650 m de dénivelé positif. Une épreuve de découverte et d'initiation.

LES COURSES ENFANTS. Petites boucles en fonction de la catégorie (école d'athlétisme à minimes), au cœur du village de Vallouise.

PROGRAMME

VENDREDI 19 JUIN

17h à 20h: accueil des coureurs et retrait des dossards pour les épreuves du Grand Trail des Écrins à Vallouise, salle Bonvoisin, village du Trail

SAMEDI 20 JUIN

LA TRANS'ÉCRINS (départ de L'Argentière-La Bessée)

4h à 5h: Vallouise, accueil, retrait des dossards et petit-déjeuner

5h: Vallouise, départ des navettes pour le départ de la Trans'Écrins à L'Argentière-La Bessée

5h45: L'Argentière-La Bessée, place de la Mairie, briefing de la Trans'Écrins

6h: départ de la Trans'Écrins

LE MARA'TRAIL DES ÉCRINS (départ de Vallouise)

5h à 7h: accueil et retrait des dossards

7h45: briefing du Mara'trail

8h: départ du Mara'trail des Écrins

LE TRAIL DU FOURNEL (départ de L'Argentière-La Bessée)

5h à 8h: Vallouise, accueil et retrait des dossards

8h30: Vallouise, départ des navettes pour le départ du Trail du Fournel à L'Argentière-La Bessée

9h15: L'Argentière-La Bessée, place de la Mairie, briefing du trail du Fournel

9h30: départ du Trail du Fournel

LA VALLOUISETTE (départ de Vallouise)

13h: inscriptions et retrait des dossards

15h: départ de la Vallouissette de Vallouise, village du Trail

À partir de 8h30: passage de la Trans'Écrins, place du village

À partir de 11h: arrivée des 1ers concurrents du trail du Fournel, place du village

À partir de 12h: arrivée du Maratrail

À partir de 14h: arrivée des 1ers concurrents de la Trans'Écrins et remise des prix du trail du Fournel et du Mara'trail

16h30: remise des prix de la Vallouissette

17h: départ des courses enfants, inscription sur place peu avant le départ

18h: remise des prix des courses enfants

À partir de 19h: dîner champêtre et festif, en musique !!!

20h: remise des prix de la Trans'Écrins suivie de la Fête de la Musique organisée par le comité des fêtes de Vallouise

OTV: BILAN ET PERSPECTIVES

La saison d'hiver en Vallouise est maintenant terminée et les animations proposées ont eu du succès. Nous avons accueilli plus de 30 000 visiteurs au Village Igloo Pelvoo et avons eu de nombreux relais par la presse: reportage de France 3 PACA et France 3 national, articles de blog, article de presse...

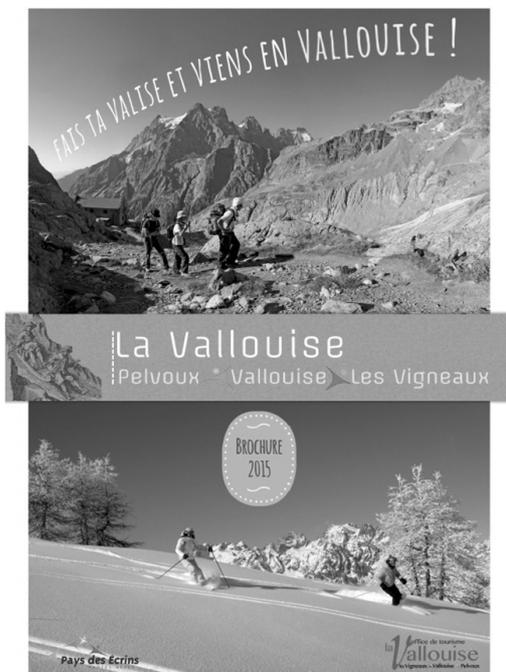
L'exposition « Gravures et Paysages de Glace » à la chapelle des Pénitents a eu beaucoup de succès (2500 personnes l'ont visité depuis le 1^{er} Février) tout comme la visite commentée de l'église des Vigneaux (120 personnes) ainsi que celle de l'église de Vallouise (120 personnes). Cette exposition et ces visites seront reconduites pendant les vacances de Pâques.

En partenariat avec David « Caza Montana » nous proposons également des sorties balades-étoiles tous les jeudis du mois d'Avril.

Le thème choisi par l'OTV pour cet été est « L'eau et les fleurs » avec un beau programme d'animations autour de cette thématique estivale, dont le 3^e Festival de contes en Vallouise (les 27,28 et 29 Juillet).

A noter: deux nouveaux circuits Randoland pour les enfants ont été réalisés, un sur Pelvoux et l'autre sur Puy Aillaud et le Villard.

Notons également le travail de nos partenaires pour cet été avec



la reconduction du festival de « Musique en Écrins », les fêtes de villages, l'association LEREV et le festival des Envoyeurs à Pelvoux.

Côté communication, l'OTV a publié une newsletter avant les vacances de février ? Sa brochure annuelle, sortie mi-mars, est disponible à l'Office de tourisme de la Vallouise. Également l'OTV continue à travailler sur le site Internet de l'Office : www.tourisme-lavallouise.com et vous invite à suivre sa page Facebook : Office de Tourisme de la Vallouise. Si vous souhaitez recevoir toute autre information de l'OTV (animations, état des routes, enneigement...) communiquez votre mail à vallouise@paysdesecrin.com

Rappel : A voir, jusqu'en juin, Chapelle des Pénitents, l'exposition de « Gravures des Alpes du sud », proposée par l'Office de Tourisme et par Olivier Joseph, historien, avec le soutien des Archives départementales des Hautes-Alpes, dans le cadre des projets liés au Patrimoine de la Vallouise. Cette exposition propose une dizaine de gravures imprimées en grand format. Accessibles à tous, adultes et enfants, elles sont accompagnées de jeux pour les enfants et d'explications qui invitent à se laisser happer par les détails représentés. Afin d'aider l'O.T.V. à concevoir d'autres projets liés au patrimoine, un tirage de la fameuse lithographie des glaciers Noir et Blanc par Sabatier est en vente pour 5€ à l'Office de Tourisme.

L.E.R.E.V. : UN ÉTÉ ENTRE MYTHE ET MODERNITÉ

Pour la troisième édition des Journées de Vallouise, l'association L.E.R.E.V. [Lecture et Rencontres en Vallouise] a choisi d'organiser sa programmation autour d'Ariane, pièce d'un auteur contemporain bien connu dans notre vallée, Maurice Pergnier.

Le mythe grec y est malicieusement revisité. La pièce à la fois intemporelle et très actuelle, drôle et inattendue, à l'intrigue piquante, un brin policière, sollicitera tout entière notre sagacité de spectateur et nous invitera de façon surprenante, à travers les détours du labyrinthe et les arcanes de la légende minoenne à rejoindre des thèmes et des interrogations qui participent certainement de notre actualité la plus essentielle.

Conférence, théâtre, projection cinématographique, atelier-théâtre seront les différents moments de rencontre des Journées de Vallouise 2015.

Ils seront autant d'occasions, comme les années précédentes de partager avec les comédiens, les différents intervenants et le public, véritable acteur et partenaire de notre manifestation, des moments bien agréables de culture, de divertissement, de découverte et d'émotion.

AU PROGRAMME

Les 4 et 5 août à 20h30, salle Bonvoisin de Vallouise, représentation de la pièce :

ARIANE,
de MAURICE PERGNIER,

Mise en scène de NATHALIE HAMEL
de La Compagnie de La Pléiade

Pièce créée à Paris en juillet avant d'être représentée à Vallouise

Autres rendez-vous :

- Le 4 août à 17h, salle de la bibliothèque : conférence introductive donnée par M. Hamel, spécialiste de littérature antique, avec pour sujet : « Qui est Ariane ? »
- Le 5 août à 17 h, salle de la bibliothèque : forum de discussion sur le thème « Ariane de Pergnier ou le mythe revisité ».
- Le 6 août, salle Bonvoisin : Phèdre de Racine, théâtre filmé et débat.
- Du 4 au 6 août : un atelier-théâtre animé par Florence Royer, professeur de théâtre, dont une séance sera rendue publique le 6 août, salle Bonvoisin.



Depuis soirée zumba du 28 mars, les bénévoles du Comité des fêtes ont repris du service. Vous les retrouverez au moins une fois par mois jusqu'au mois d'août pour les animations habituelles :

- Dimanche 26 avril : Loto l'après-midi à la salle Bonvoisin l'horaire reste à définir - Entrée : 6 € le carton (5 € à partir de 4 achetés)
- Vendredi 1er mai : Vente de muguet sur la place de l'église et sur le pont de Vallouise dès 8h
- Samedi 20 juin : co-organisation avec l'association Écrins Trail Running du Grand Trail des Écrins, et Fête de la musique le soir.

Cet été, au programme, comme chaque année, deux fêtes du pain, et le premier weekend du mois d'août le samedi 1 et dimanche 2, la Grande Fête de Vallouise.

Pour toutes informations, ou si vous souhaitez être bénévoles pendant la fête n'hésitez pas à contacter dès à présent le bureau du Comité des fêtes de Vallouise (Téléphone : 06.43.65.42.84 / 06.99.43.24.95 ou par mail : comitedesfetesvallouise@gmail.com ou par la page Facebook : Comité Des Fêtes Vallouise)».

CIMETIÈRE: FIN DES TRAVAUX

Dans un premier temps la commune avait investi dans un nouveau cimetière afin de pallier le manque de place, puis pour répondre à une nouvelle demande la municipalité avait créé un columbarium et un jardin du souvenir qui aujourd'hui prouvent le bien-fondé de cet investissement.

Un recensement minutieux des sépultures abandonnées ou non a été fait, les familles recherchées et informées de l'arrivée à échéance de leur concession. Il fallait attendre plusieurs années la réponse avant de pouvoir procéder à une reprise de sépulture. Par respect pour les défunts la municipalité avait doublé le temps de réflexion. Aujourd'hui l'échéance était là. Il fallait agir. Un travail de terrassement, de nivellement, et de nettoyage a été effectué en créant du même coup un nouvel ossuaire municipal afin de rassembler les restes des défunts non réclamés,

la sépulture de l'Abbé Allemand cher aux cœurs des anciens Vallouisiens a été déplacée et remise à neuf.

Aujourd'hui nos défunts reposent dans un beau cimetière, dont la fin des travaux d'aménagement est programmée pour ce printemps.



DU NOUVEAU POUR LE SKI DE FOND



Le 21 février dernier, le Maire de Vallouise, Jean Conreaux a inauguré le nouveau bâtiment garage et salle hors sac du ski de fond situé à proximité du chalet accueil ski de fond.

Ce bâtiment de 150m² comprend d'une part un garage de 100m² qui permet à la fois d'abriter le matériel d'entretien du domaine skiable nordique (dameuse, scooter, engin de damage léger et matériel de secours : traîneau, luge) et de stocker et entretenir le matériel de balisage ; d'autre part une salle hors sac de 50m² équipée de toilettes, laquelle si elle permet, en priorité, aux enfants des écoles, des clubs et de classe de neige de pouvoir se restaurer dans un local chauffé lors de leurs activités nordiques, demeure également ouverte à tour skieur.

Le coût de l'opération s'est élevé à 306 932€ TTC, financé dans le cadre du « pass nordique » à raison de 58.84 % par le Conseil régional, 8.41 % par le Conseil général et 32.75 % par la Commune.

Lors de son allocution, M. le Maire a remercié les financeurs, Nordic Alpes du Sud (anciennement Hautes Alpes Ski de Fond) qui nous a aidés pour le montage de l'opération auprès des financeurs, l'architecte M. Culoma ainsi que toutes les Entreprises qui ont participé à la construction de ce bâtiment.

La cérémonie s'est achevée autour d'un buffet offert par la Commune.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Le nouveau Centre d'incendie et de secours de Pelvoux-Vallouise a été inauguré le 4 décembre dernier, jour de la sainte-Barbe, patronne des pompiers. Ce CIS, anciennement à Vallouise a été déplacé et entièrement reconstruit à Pelvoux, pour améliorer le service de secours et les conditions de travail des pompiers volontaires. D'un coût total de 447 000 €, il a été financé à hauteur de 70 % par le Conseil général et de 30 % par la Communauté de communes.



ICI et LA

CLUB DES LOISIRS - Créé au départ pour des retraités, le Club des Loisirs de Vallouise accueille aujourd'hui des femmes et des hommes de tout âge désireux de se retrouver pour partager des moments de convivialité. Le club est affilié à Générations Mouvement (ex Aînés ruraux). Rendez-vous tous les mercredis de 14 h à 17 h, salle des associations, ancien accueil du camping, rez-de-chaussée de la salle Bonvoisin, pour jouer aux cartes ou simplement discuter entre nous. Certaines personnes apportent un ouvrage manuel en cours, sans que cela soit une obligation. Également s'y retrouvent quelques boulistes qui participent aux différentes compétitions départementales, régionales ou nationales organisées par Générations Mouvement. D'autres organisent des rencontres un samedi après-midi par mois autour d'une activité manuelle: patchwork, broderie, cartonnage, perles... Un atelier « initiation à la dentelle aux fuseaux » fonctionne également un lundi sur deux. Ces activités créatrices permettent l'organisation d'une exposition chaque été et de participer au marché de Noël de Pelvoux-Vallouise et aux rencontres « Arts et Littérature en Montagne » à Chantemerle en février. Le Club des Loisirs vous invite à le rejoindre pour partager ces activités ou en proposer de nouvelles.

Contact : Monique Altobelli au 04 92 23 51 84.



CHAMPIONNES -

Après un hiver bien rempli (sélection F.O.J.E. au Liechtenstein, O.P.A. Cup aux 4 coins de l'Europe), la fondeuse de l'E.S.Vallouise Laurie Giraud s'adjuge le titre de championne de France U18 de skiathlon à la Féclaz. Sur cette même

course une autre Vallouisienne devient vice championne de France: Cécile Gros. Exceptionnel: 2 filles du club de Vallouise sur la 1re et 2e marche d'un podium de championnat de France. Bravo à Laurie et Cécile

LU DANS LA PRESSE - Évoquant l'économie touristique, le magazine d'information du Département écrit: « En dix ans, la fréquentation touristique a baissé de 10 % dans les Hautes-Alpes. Cela représente la bagatelle de 2,4 millions de nuitées. Par ailleurs la dépense journalière de ces visiteurs est la plus faible de la région Paca: non seulement les touristes viennent moins, mais en plus ceux qui viennent encore ne dépensent que 48,50 € par jour, soit le montant le plus faible de la région! Par ailleurs, la clientèle internationale – une clientèle à fort pouvoir d'achat – représente seulement 10 % des personnes visitant le département, c'est une piste de développement qui fera l'objet d'une attention particulière. »

KARBI EN ARMÉNIE - Pourquoi, dans le bulletin municipal de Vallouise, parler de l'Arménie et de la petite ville de Karbi? Karbi est une petite ville de 4 500 habitants à 25 km au nord de la capitale Erévan, qui vit de l'exploitation de ses 1200 ha de vergers et des produits dérivés et cherche aujourd'hui à diversifier son activité économique. Malgré l'écart de niveaux économiques, apparaissent des similitudes de situation entre le Pays des Écrins et Karbi: ruralité, montagne, nature propice au tourisme. Ils ont permis d'identifier des potentialités prometteuses, à la portée des capacités d'aménagement des karbetsis eux-mêmes: sports d'eau vive, randonnées d'hiver et d'été, ski nordique, via ferrata... D'où un partenariat potentiellement centré sur un transfert de savoir-faire, pour la conception et la promotion des activités et pour la formation du personnel local d'encadrement (moniteurs, accompagnateurs, guides...). Pour faciliter ce partenariat, une association loi 1901 est créée au Pays des Écrins: « Amitié, Solidarité, Karbi Écrins (ASKÉ) ». Elle est domiciliée à L'Argentière-la-Bessée, c/o Destination Écrins; 6, avenue de Vallouise. Président: Claude Medici, Secrétaire générale: Justine Garcia, Trésorier: Maixent Cleret de Langavant.

Courriel : aske.armenie@gmail.com

Téléphone : 04 84 03 00 01

CHENILLES PROCESSIONNAIRES - L'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Ordre régional des vétérinaires de la région Paca-Corse attirent notre attention sur la prolifération saisonnière des chenilles processionnaires, lesquelles sont reconnaissables à leurs nids de soie blanche bien visibles sur les pins où elles passent l'hiver à l'issue duquel elles forment des processions avant de s'enterrer pour effectuer leur métamorphose. Les poils des chenilles processionnaires contiennent une toxine urticante et allergisante. Ces chenilles, lorsqu'elles sont agressées, dispersent au gré du vent leurs poils, qui par des crochets peuvent s'accrocher aux habits ou à la peau. La démangeaison provoquée par les crochets incite à se gratter, et ainsi à faire éclater les poils, libérant la toxine. Aussi, l'ARS Paca recommande:

- ▶ D'éviter la fréquentation des zones à proximité des pins infestés, de porter des vêtements couvrants si l'on se rend malgré tout dans ces zones.
- ▶ De ne pas manipuler les chenilles et les nids.
- ▶ De ne jamais balayer une procession de chenilles afin d'éviter de créer un nuage de poils urticants.
- ▶ D'éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition.
- ▶ De ne pas faire sécher le linge à l'extérieur près des pins par grand vent.

Les chenilles processionnaires du pin sont également dangereuses pour l'animal. Un animal peut facilement entrer en contact avec les poils urticants des chenilles en léchant ou mordant lesdites chenilles ou en manipulant une branche porteuse de nid. La toxine peut provoquer des dégâts irréparables tels que la perte de la langue ou de l'œil, par nécrose.

DESTINATION ÉCRINS – Fin mars, suite à la démission de son président Cyrille Drujon d’Astros, « Destination Écrins », office de promotion du Pays des Écrins, a porté à sa présidence Rémi Mougin, adjoint au Maire de Vallouise.

AGYR – L’association Agyr propose de poursuivre l’aventure hip hop après les vacances de Pâques, tous les mercredis, de 17h30 à 18h30, à Parcher, pour les enfants de 8 à 12 ans. Contact et informations auprès de Marie : 04 92 21 35 05.

CANAUX - Trois dates pour les corvées des canaux d’irrigations de Vallouise sont d’ores et déjà prévues : les samedis 18 avril, 25 avril et 2 mai 2015. Les rendez-vous sont fixés comme toujours sur la place de Vallouise à 7 h 30 le matin pour signer la feuille de présence. La corvée est prévue jusqu’à midi. En cas de mauvais temps la corvée est reportée au samedi suivant. Pour Puy-Aillaud, les dates retenues sont les samedis 13 et 20 juin 2015, toujours si les conditions le permettent. Venez nombreux. Sans entretien, nos canaux fleurons de notre patrimoine disparaîtront. Leur survie n’est pas que l’affaire des agriculteurs.

STATIONNEMENT – Par arrêté du 18 mars dernier, le Maire de Vallouise entend réglementer le stationnement dans le centre de la commune, dans un souci d’assurer la fluidité de la circulation, d’optimiser le stationnement et de garantir la sécurité des personnes. Désormais le stationnement est limité à 30 minutes sur les emplacements suivants : La rue du Centre, le parking Alphand, la place de l’Eglise, devant la Mairie, le début de la route de Dessus de Ville (ou route du Villard) et le début de la rue de Champ de Ville. Le parking de la Gravière demeure le parking principal à durée non limitée.

BENNES – A noter sur vos agendas les dates où les bennes pour vos encombrants seront disponibles aux endroits habituels : les 28 et 29 mars, les 25 et 26 avril, les 23 et 24 mai, les 27 et 28 juin.

CONSEILS MUNICIPAUX – A noter les dates de réunions des Conseils municipaux pour ce second trimestre 2015 : les mercredis 29 avril, 27 mai et 24 juin, à 20h30.

INFOROUTE – Le numéro de téléphone du serveur vocal info-route a changé ! Retrouvez les informations routières au 04 65 03 00 05 (n° non surtaxé). Il permet d’obtenir des renseignements sur les cols, les accès aux stations et les sites d’altitude en français, anglais et italien. Par ailleurs, il est désormais possible de s’inscrire aux alertes e-mail du site d’information sur les conditions de circulation : <https://www.inforoute05.fr/wir3/alerte.html>

ÉQUILIBRE ET MÉMOIRE – Les ateliers Équilibre et Mémoire sont organisés dans le cadre de la prévention des chutes chez les seniors de plus de 65 ans. Ces ateliers sont totalement gratuits ! Ils ont lieu au Dojo de l’Argentière-la-Bessée et sont animés par Marie Berla. Notez dès à présent les dates prévues des ateliers pour le second semestre 2015 : les lundis de 15h à 16h30, à partir du lundi 14 septembre (réunion d’information).

MEUBLÉS DE TOURISME – Les meublés de tourisme sont des hébergements individuels (type villas, appartements, studios). Ils sont destinés à la location de clients de passage, qui les occupent à la journée, à la semaine ou au mois. Si vous êtes propriétaire d’un tel meublé et souhaitez le louer, vous devez accomplir certaines démarches en mairie, afin d’obtenir un numéro d’identifiant. Par ailleurs, sachez que vous pouvez demander à ce que votre meublé soit classé, mais ceci n’est pas une obligation

EFFACEMENT – Par délibération du 31 mars dernier, le Conseil municipal a autorisé la signature d’une convention avec le SYME 05 visant à implanter un câble électrique souterrain moyenne tension sur des parcelles cadastrales relevant du domaine privé communal, pour une longueur d’environ 110 mètres linéaires. Ce dispositif permettra l’effacement de la ligne électrique aérienne située dans le camping des Chambonnettes.

État civil

Nous accueillons :

Pierre BIGNON, né le 19 janvier 2015 à Firminy (Loire)
fils de Romain BIGNON et Chloé CHABRIERES

Louis ROUX, né le 28 janvier 2015 à Briançon,
fils de Lénéaïc ROUX et Anne-Christelle BERNARD

Bertille COMBE, née le 06 février 2015 à Briançon,
fille de Vincent COMBE et Julie DUMONT

Pacôme GRANET CODURI, né le 8 mars 2015 à Briançon,
fils de Benjamin GRANET et Laetitia CODURI

Victor UNALI, né le 10 mars 2015 à Briançon,
fils de Danièle UNALI et Emmanuelle MORGANT-FRANZOSO

Ils se sont unis :

Le 28 février, **Emmanuel ROUX** et **Perrine QUEVA**

Le 21 mars, **Yann BEINSTEINER** et **Sandy FANGET**

Ils nous ont quittés :

Victoria LAGIER TOURAINE,
décédée le 23 janvier 2015 à Briançon

Marcelle d’AVIAU de TERNAY,
décédée le 4 février 2015 à Embrun

Germaine GOREZ,
décédée le 4 février 2015 à Vallouise

Jacqueline MOUFLET,
décédée le 7 février 2015 à Briançon

Claire MARTIN,
décédée le 16 février 2015 à Briançon

Yvonne DAYET,
décédée le 23 février 2015 à Vallouise